



## **PREAVIS MUNICIPAL – N° 5/2023**

**Conseil communal du 20 juin 2023**

### **Achat d'un tracteur pour la voirie**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1 PRÉAMBULE**

En 2015, un tracteur John Deere X950R a été acheté, principalement pour la tonte des espaces verts (grandes surfaces), et, accessoirement, pour le déneigement des trottoirs à Thierrens. À l'utilisation, il s'est avéré que ce modèle ne convenait pas aux besoins. Des problèmes de bourrage lors de la tonte et surtout d'adhérence et de puissance lors du déneigement ont été relevés, nécessitant l'achat de chaînes. Les utilisateurs ont constaté que la puissance de ce modèle était insuffisante. En 2022, ceci a engendré la casse de la pompe hydraulique, dont la réparation a coûté CHF 7'164.80. Le garage nous a expliqué qu'avec l'utilisation actuelle du véhicule, les problèmes liés à ce manque de puissance deviendraient de plus en plus fréquents.

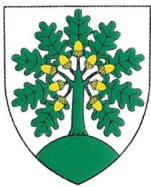
#### **2 OBJECTIF**

Avoir un tracteur fiable correspondant aux besoins de la commune :

- puissance 40CV à la place de 33CV ;
- transmission 4 roues motrices au lieu de 2 ;
- empattement de 1300mm max. pour déneiger les trottoirs sans problème ;
- adaptation possible d'une lame à neige de 1m60 de large ;
- possibilité d'ajouter une saleuse d'un volume plus important que le modèle actuel (permet de faire le salage de Thierrens sans revenir au silo) ;
- possibilité de tonte sans bourrage lorsque l'herbe est humide.

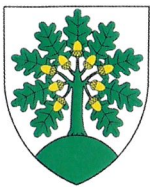
Un comparatif de différents modèles a été fait et une étude du rapport qualité prix a été établie. Les utilisateurs ont eu la possibilité d'essayer les 2 meilleurs modèles (Kubota et Iseki). Au final, celui correspondant le mieux à nos besoins est l'**Iseki TH 5420**. Le fournisseur est Agrimontanaire, entreprise dont le siège est sur le territoire communal et qui, par sa proximité, peut garantir un service rapide en cas de besoin.

À noter qu'au vu du faible montant de la reprise, il a été décidé de garder le modèle John Deere, qui sera utilisé principalement à Saint-Cierges et remplacera à terme le tracteur de marque Husqvarna qui arrive en fin de vie.



### 3 COÛT DU TRACTEUR

<b>ISEKI TH 5420 KAB Hydrostatique</b> (équipement standard) avec cabine confort ISEKI	<b>CHF 46'861.65</b>
T50008 Roue industriel 1360 mm de largeur	CHF 3'862.60
T50005 Roue communal gazon 1360 mm de largeur	CHF 2'265.55
Paquet CH	CHF 1'736.30
T20037 Crochet boule 2,4 tonnes	CHF 603.55
T40018 Rétroviseur chauffant	CHF 557.10
T20015 Radio DAB avec Bluetooth	CHF 752.10
T40017 Essuie-glace arrière	CHF 482.80
T50010 Distributeur électro hydraulique Joystic 1x double effet pos flott.//1x double effet	CHF 3'704.75
Montage distributeur (MONT-ATE-ISW)	CHF 1'104.90
T50006 Kit Hydraulique Basic	<u>CHF 2'999.05</u>
Relevage frontal avec accouplement triangulaire cat. 0 2 prises hydrauliques avant Vérins à double effet avec position flottante Capacité de levage env. 800 kgs	
<b>Sous-total tracteur</b>	<b>CHF 64'930.35</b>
Z20016 Lame a neige zaugg G3 160-2	CHF 5'325.00
Z20021 Bande vulcolan 160 cm	CHF 394.60
Z30004 Saleuse rauch 250 SA avec éclairage, bâche, prise de force, bâche de protection tracteur	CHF 4'730.75
Z30005 Réglage électronique proportionnel à l'avancement	CHF 2'367.70
Montage réglage (MONT-ATE-ISW)	CHF 510.65
<b>Sous-total équipement hiver</b>	<b>CHF 13'328.70</b>
T40050 Plateau de coupe entre axe 152 cm 6'114,20	CHF 6'114.20
Z00009 Tubulure 152 cm	CHF 807.80
Z10011 Collecteur à gazon favorit 650-850 lt	CHF 12'534.80
<b>Sous-total équipement tonte</b>	<b>CHF 19'456.80</b>
S10003 Frais de livraison	CHF 510.65
S10001/S10002 Indemnité CDV et contrôle des gaz	<u>CHF 422.50</u>
<b>Total</b>	<b>CHF 98'649.00</b>
Rabais	- CHF 9'883.90
Reprise semoir APV	- <u>CHF 928.50</u>
Total déduction	- <u>CHF 10'812.40</u>
<b>Total final</b>	<b>CHF 87'836.60</b>
S1005 Couche de conservation contre le sel	<u>CHF 1'253.50</u>
<b>Prix HT</b>	<b>CHF 89'090.10</b>
TVA 7,7%	<u>CHF 6'859.90</u>
<b>Prix TTC</b>	<b><u>CHF 95'950.00</u></b>



## Commune de Montanaire

### 4 CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

#### le Conseil communal de Montanaire

- vu le préavis n° 5/2023 de la Municipalité,
- ouï le rapport de la commission ad hoc et de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

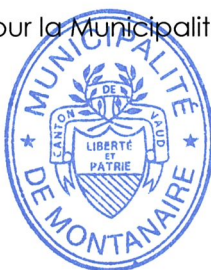
#### décide

- d'autoriser la Municipalité à faire l'acquisition d'un tracteur Iseki TH 5420;
- d'accorder pour cet achat un crédit de CHF 95'950.--;
- de financer l'achat de ce véhicule pour un montant de CHF 95'950.-- par la trésorerie courante;
- d'amortir la somme de CHF 16'000.-- par un prélèvement sur le fonds de réserve « Fonds de renouvellement véhicules » N° 9281.43 ;
- d'amortir le solde du crédit de CHF 79'950.-- sur une période de 10 ans, à raison de CHF 7'995.-- par an, la première fois lors de l'exercice 2024.

Pour la Municipalité

Le Syndic

Claude-Alain Cornu



La Secrétaire

Isabelle Freymond

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 mai 2023.

Délégué de la Municipalité : Marc Bourlard